

**A destination des familles,  
assistants maternels, gardes  
à domicile, futurs  
professionnels de la Petite  
Enfance**

Des ateliers d'éveil :  
motricité,  
comptines, lectures,  
jeux

**Un service gratuit**  
Ouvert 5 jours par  
semaine

## Charte du Relais Petite Enfance Pévèle Carembault

Des temps d'échanges,  
de débats avec  
l'ensemble des acteurs  
de la Petite Enfance,  
familles

Des permanences  
administratives pour  
trouver un mode de garde,  
pour les contrats, les  
questions éducatives, ...

Des temps de  
professionnalisation pour  
les professionnels de  
l'accueil individuel

7 éducatrices  
de jeunes  
enfants à  
votre écoute



## SOMMAIRE

- I. Les objectifs du Relais Petite Enfance
- II. Rôle de l'animatrice : Educatrice de jeunes enfants
- III. Place des usagers
- IV. Les moyens mis en place par le Relais Petite Enfance
- V. Le fonctionnement du Relais Petite Enfance
- VI. La pédagogie employée au Relais
- VII. Le partenariat

Annexes

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement au service des familles, des assistants maternels agréés, gardes à domicile, professionnels de l'accueil collectif et des enfants.

La convivialité, la bonne ambiance et le respect de chacun règnent au Relais Petite Enfance.

## I. Les objectifs du Relais Petite Enfance

### ➤ **Faciliter l'accès à l'information des familles, des professionnels de l'accueil individuel, de l'accueil collectif ou futur professionnel de la Petite Enfance**

Le Relais Petite Enfance constitue un interlocuteur privilégié en mettant à la disposition des familles, des assistantes maternelles, des gardes à domicile, des futurs professionnels, des informations relatives à l'accueil du jeune enfant sur le territoire, aux statuts, à la législation, aux démarches administratives, à la relation employeur-employé et à l'éducation du jeune enfant.

### ➤ **Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles**

Comme tout professionnel de la petite enfance, le travail de l'assistante maternelle est avant tout un travail relationnel de co-éducation et d'accueil (de l'enfant et de sa famille). C'est un métier à part entière avec des savoir-faire et des savoir-être propres. La spécificité du métier étant « l'isolement professionnel » qu'il peut induire.

Au sein du Relais, il s'agit de :

- Permettre aux assistantes maternelles d'élargir leurs connaissances et de développer leurs compétences en les amenant à s'interroger et à réfléchir sur leurs pratiques
- Valoriser leur métier en leur offrant un lieu d'expression et de participation.

### ➤ **Favoriser la socialisation des jeunes enfants et être garant de l'éveil à domicile**

La socialisation est un processus qui débute dès la première année de vie et qui se traduit par le toucher, l'imitation des conduites, l'intérêt pour les autres au travers du regard, etc.

Les ateliers d'éveil offrent un lieu de socialisation différent, autre que celui dont l'enfant dispose chez l'assistante maternelle et dans sa famille. Il permet une immersion en douceur au sein de la vie collective avec un cadre sécurisant du fait de la présence continue de son assistante maternelle ou garde à domicile.

## II. Rôle de l'animatrice : Educatrice de Jeunes Enfants

Les 7 animatrices du Relais Petite Enfance Pévèle Carembault sont toutes éducatrices de jeunes enfants. Leur rôle est d'accueillir, informer et accompagner le public.

Pour ce faire :

- elles animent le Relais Petite Enfance,
- ont un rôle de veille juridique auprès des assistantes maternelles, gardes à domicile et des familles,
- portent le projet pédagogique et le mettent en œuvre,
- contribuent au développement, à l'éveil et à la socialisation des enfants,
- mettent leurs connaissances sur le jeune enfant au service des assistantes maternelles et des familles,
- impulsent une dynamique pédagogique auprès des assistantes maternelles,
- ont un rôle de prévention précoce auprès du jeune enfant,
- sont des personnes ressource quant à l'accueil du jeune enfant sur le territoire.

Les animatrices du Relais sont des actrices privilégiées dans la réflexion et dans l'évolution des pratiques professionnelles.

Au Relais Petite Enfance, elles doivent répondre à la fois au besoin d'écoute des assistantes maternelles, gardes à domicile qui exercent seules leur métier et être vigilantes au respect du rythme de l'enfant.

Elles jouent le rôle d'intermédiaire, elles aident, rassurent, cadrent, accompagnent, soutiennent, écoutent, conseillent mais ne jugent pas.

## III. Place des usagers

### ➤ **Place de l'enfant**

Penser la place de l'enfant, c'est penser l'environnement du relais dans son ensemble en termes d'accueil et de besoins liés à son développement global (physique, moteur, affectif, social, cognitif et langagier).

### ➤ **Place des assistantes maternelles, gardes à domicile**

Leur participation au relais s'effectue de façon volontaire.

Elles sont pleinement « actrices » en cas de participation et sont garantes du bien-être et de la sécurité des enfants pendant les ateliers.

Chaque assistante maternelle ou garde à domicile qui participe aux activités du Relais a connaissance de la Charte du Relais Petite Enfance Pévèle Carembault et s'engage à respecter les principes énoncés.

### ➤ **Place des familles**

Elles sont les seules décisionnaires quant à la participation de leur(s) enfant(s) à la vie du relais.

Elles peuvent participer si elles le souhaitent à la vie du relais dans certaines occasions (réunions, fêtes...).

Les parents en recherche d'un mode de garde peuvent, sous réserve de l'accord préalable de l'animatrice, venir rencontrer en début ou fin d'atelier les assistantes maternelles ou gardes à domicile.

#### IV. Les moyens mis en place par le Relais Petite Enfance

##### ➤ **L'accompagnement**

Il passe par l'accueil, l'écoute et la disponibilité. Les animatrices du Relais Petite Enfance sont soumises au secret professionnel et au principe de neutralité.

Le relais informe chaque usager en toute impartialité et oriente les usagers vers les institutions compétentes en la matière si besoin est.

##### ➤ **Les permanences administratives**

Le Relais offre des temps d'accueil sur rendez-vous.

Les entretiens individuels se déroulent au sein d'un lieu neutre et confidentiel où les enfants ont accès à un petit coin jeux leur permettant de patienter.

Lors de ces permanences, l'animatrice informe les assistantes maternelles et gardes à domicile sur les pratiques professionnelles, la convention collective, la formation, la médiation avec les familles... Ces permanences constituent un réel soutien professionnel.

L'animatrice peut également recevoir des candidats à l'agrément d'assistant maternel.

Elle reçoit les parents ou futurs parents afin de les informer sur les différents modes d'accueil, leur fonctionnement et éventuellement leurs devoirs et obligations en tant qu'employeur, sur le contrat de travail, sur le calcul des congés payés, sur les places d'accueil disponibles.

##### ➤ **La documentation**

Le Relais Petite Enfance met à disposition des assistantes maternelles ou gardes à domicile qui le souhaitent des documents (extraits de revues ou revues) relatifs à l'accueil, l'accompagnement et au développement du jeune enfant.

Pour les familles, l'animatrice peut, en fonction des demandes, leur transmettre des documents relatifs au développement du jeune enfant.

##### ➤ **La formation et la professionnalisation**

Les animatrices peuvent orienter les assistantes maternelles qui le souhaitent vers des organismes de formation et l'accompagner dans leur projet professionnel.

En fonction des demandes, des temps de professionnalisation peuvent être proposés par le Relais Petite Enfance : méthode Montessori, Baby Signes, gestes de premiers secours, ... .

➤ **Les soirées thématiques, soirées-débat...**

Le Relais peut, selon la demande et les besoins, organiser des réunions à destination des professionnels de la Petite Enfance et/ou des familles animées par un intervenant spécialisé. Elles pourront aborder différents sujets notamment en lien avec l'accueil et l'éducation de l'enfant ou avec la réglementation (déclaration pajemploi, contrat de travail, l'apprentissage de la propreté, la nutrition, le langage...). Certaines réunions seront l'occasion pour les professionnelles de s'exprimer sur leur profession et sur des situations vécues.

➤ **Temps festifs / Animations**

A l'occasion de temps festifs ou d'évènements particuliers, le Relais Petite Enfance proposera des spectacles ou animations petite enfance avec des intervenants extérieurs à destination des familles et/ou des assistantes maternelles, gardes à domicile et des enfants. Ces temps favoriseront les rencontres et les échanges entre adultes et entre enfants. Petits et grands prendront plaisir à se retrouver dans un cadre convivial et chaleureux.

➤ **Les ateliers d'éveil**

*Objectifs*

Auprès de l'enfant :	Auprès de l'assistante maternelle, garde à domicile :
<ul style="list-style-type: none"><li>- Lui donner la possibilité d'accéder à des activités et des expériences nouvelles</li><li>- S'ouvrir en douceur au monde, se socialiser</li><li>- Lui permettre d'évoluer dans un autre milieu</li><li>- Favoriser des échanges avec d'autres enfants</li><li>- Accéder petit à petit à une autonomie, en respectant le rythme et le développement propre de chacun.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rompre l'isolement en partageant des moments collectifs entre adultes et enfants</li><li>- Accéder à diverses activités et spectacles</li><li>- Découvrir de nouvelles techniques d'animation, d'autres pédagogies</li><li>- Améliorer la qualité de l'accueil en développant leur savoir-faire</li><li>- Echanger sur leurs pratiques éducatives</li></ul>

*Le déroulement d'un atelier d'éveil*

Les ateliers d'éveil démarrent à 9h et se déroulent généralement de la façon suivante :

**9h à 9h45 : accueil des enfants et des adultes**

Jeux libres pour les enfants avec espace de motricité, coin lecture, espace pour les bébés ; ce qui permet aux enfants de trouver des repères dans la salle, de s'appropriier les lieux, de faire connaissance.

Temps d'échanges avec les adultes sur un sujet d'actualité, un souci rencontré, partage d'expérience.

**9h45 à 10h30 : une activité commune est proposée aux enfants**

Activités de motricité fine (jeux de construction, encastremements, modelage, peinture, collage, manipulation de semoule, pâtes)

Activité de motricité (jeux de ballons, parcours moteurs, rondes)

Activités cognitives (lectures, comptines, éveil sensoriel)

Ces animations peuvent se décliner en fonction des saisons (jeux d'extérieur l'été, activité manuelle pour Noël...)

L'objectif est de se grouper pour un temps commun, observer les enfants, laisser découvrir, échanger sur l'intérêt de cette activité pour les enfants.

Les assistantes maternelles, gardes à domicile repartent souvent avec des idées à reprendre chez elle.

**10h30 à 11h : temps de comptines** pour signifier la fin de la matinée

Rangement et départs progressifs jusqu'à 11h.

De 11h à 12h15 : permanence administrative sur place pour recevoir les familles, les assistantes maternelles, les gardes à domicile.

## V. Le fonctionnement du Relais Petite Enfance

### ➤ Les lieux d'intervention

Le territoire se compose de 7 secteurs avec une éducatrice de jeunes enfants dédiée à chaque secteur. Les parents, professionnels de la Petite Enfance, futurs professionnels peuvent solliciter une animatrice, quel que soit le secteur.

A ce titre, les assistantes maternelles et gardes à domicile peuvent participer à des ateliers d'éveil en dehors de leur secteur. Cependant, il convient, dans la mesure du possible, de minimiser les déplacements et favoriser la proximité.

Le détail des lieux d'intervention est répertorié en annexe.

### ➤ Les modalités de participation aux ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil sont ouverts à toutes les assistantes maternelles ou gardes à domicile du territoire, accompagnées des enfants dont elles ont la garde dans le cadre de leur agrément.

Chaque professionnel de l'accueil individuel peut participer à un **maximum de 2 ateliers d'éveil par semaine** ; ceci afin de respecter le principe de garde à domicile.

Durant les temps d'adaptation de l'enfant chez son assistante maternelle, ces derniers ne sont pas accueillis au sein des ateliers d'éveil afin de permettre à chacun de trouver ses marques et apprendre à se connaître avant d'envisager une sortie et de rencontrer d'autres personnes sans la présence des parents. Il convient de faciliter les repères de l'enfant et de l'accompagner, étape par étape.

**Une autorisation parentale pour participer aux animations du Relais Petite Enfance** est nécessaire. Cette autorisation peut être mentionnée dans le contrat de travail. A défaut, un modèle d'autorisation est joint en annexe.

Dans le cadre des activités proposées par le Relais Petite Enfance, des photos seront faites ; une autorisation parentale est jointe en annexe afin **d'autoriser ou non la diffusion des photos**.

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile sont autorisées à prendre en photo uniquement le ou les enfant(s) dont elles ont la garde. Elles veilleront à ce que la prise de photos reste occasionnelle.



Pour le confort de tous, durant les ateliers d'éveil les téléphones portables sont en mode silencieux et ne sont utilisés qu'en cas d'impératif.

Afin d'accueillir les professionnels et les enfants dans les meilleures conditions qui soient et d'être disponible pour chacun, l'animatrice veillera à ce que le nombre de participants soit raisonnable et adapté aux capacités des locaux. L'animatrice, garante du bon déroulement des ateliers, pourra également restreindre la taille des groupes en raison des activités proposées ou de la composition des groupes.

Il est demandé aux assistantes maternelles, gardes à domicile de **s'inscrire au préalable** auprès de l'animatrice afin de pouvoir participer aux ateliers proposés et, le cas échéant, de **prévenir en cas d'absence**.

Certaines maladies contagieuses ne permettront pas aux enfants la participation aux animations afin d'éviter la contagion avec les autres enfants accueillis :

- Bronchiolite (3 jours)
- Gastroentérite (48 heures)
- Varicelle (jusqu'à disparition des vésicules voir des croûtes)
- Gale (72 heures après le traitement)
- Impétigo (72h après le début de l'antibiotique)
- Conjonctivite purulente (48 heures après le début du traitement)
- Herpès virus jusqu'à disparition des vésicules

## VI. La pédagogie employée au Relais

### ➤ **Le jeu et la motricité libre**

Le libre accès aux jeux est possible dans la mesure où l'adulte accompagne ce temps.

En effet, jouer librement ne signifie pas pour autant être seul, l'accompagnement de l'adulte par un regard bienveillant et soutenant ou par un soutien physique est essentielle pour que l'enfant puisse prendre confiance en lui et se sente sécurisé.

La motricité libre est le fait de laisser l'enfant faire seul les découvertes de ses mouvements, de son corps et de ses capacités à se déplacer. Ainsi, les enfants qui ne marchent pas ont accès pendant les ateliers à un tapis ferme contribuant à leur développement moteur puisque c'est au sol que l'enfant prépare la marche et son développement (position sur le dos, côté, plat ventre, retournements...).

Le Relais Petite Enfance encourage la motricité libre. L'usage des transats et cosy est proscrit durant les ateliers d'éveil.

### ➤ **L'activité structurée**

Elle a lieu en petits groupes permettant une relation plus individualisée et privilégiée. Certains enfants ont besoin d'observer ; il s'agit d'une première étape qu'il convient de respecter. Les activités aborderont plusieurs approches : manuelles, artistiques, sensorielles et motrices.

### ➤ **Le repos de l'enfant**

Afin de respecter le rythme de l'enfant, les assistantes maternelles peuvent aménager leurs horaires pour se rendre aux ateliers d'éveil et ainsi permettre le repos de l'enfant (arrivée plus tardive ou départ anticipé des ateliers d'éveil).

La priorité est donnée au sommeil de l'enfant, il revient à l'animatrice d'apprécier les situations particulières et les réponses qui peuvent être apportées en fonction des possibilités au sein des locaux et des modalités d'accueil qui en découlent.

### ➤ **Une année, un fil conducteur**

Chaque année, l'équipe du Relais Petite Enfance définit un thème commun qui donnera le ton des actions proposées dans l'année.

Le projet du Relais Petite Enfance est harmonisé sur les 7 secteurs qui le composent.

Exemple de thème : « Le Livre et moi » avec des partenariats avec les médiathèques, des intervenants, des contes mimés, des conférences sur « la découverte de la lecture », des ateliers « bébé lecteur »...

### ➤ **Positionnement pédagogique de l'assistante maternelle, garde à domicile**

L'animatrice accompagnera les professionnels de l'accueil individuel à développer leur pédagogie, les sensibilisera sur certaines attentions et points de vigilance.

Les assistantes maternelles, gardes à domicile seront sollicitées pour porter avec l'animatrice la pédagogie employée au sein du Relais Petite Enfance.

Il conviendra de valoriser et encourager l'enfant et l'inciter à mettre des mots sur ce qu'il vit et sur ce qu'il ressent tout en le laissant aller à son propre rythme.

L'enfant a besoin d'hésiter, de faire et refaire pour s'éveiller. Par ailleurs, l'assistante maternelle accompagnera l'enfant sans faire à sa place et sans le forcer à participer à un jeu, à une activité ou au temps calme.

De plus, l'enfant a besoin d'être reconnu comme une personne à part entière, il n'est pas pour autant un « adulte en miniature » mais il a des capacités parfois insoupçonnées. Il nous appartient de les reconnaître, les accepter pour mieux l'accompagner et avoir confiance en lui.

Enfin, l'assistante maternelle veillera aux types de paroles prononcées au-dessus de la tête des enfants car ils entendent tout et ressentent tout.

## VII. Le partenariat

Le Relais Petite Enfance s'inscrit dans une démarche partenariale.

Les Mairies, la CAF, la PMI, les acteurs locaux (réseau des médiathèques, associations sportives, écoles maternelles, multi-accueil, micro-crèches, maisons de retraite...), les usagers, sont autant de partenaires mobilisés dans le cadre de l'activité du Relais.

Le Relais Petite Enfance s'appuie sur les acteurs locaux pour développer des liens, favoriser la communication, le partage d'expériences, la découverte d'horizons variés.

# ANNEXES



## Le Relais Petite Enfance sur le territoire

Communes	Nom de la salle	Adresse	Jours	Interlocutrice	Tél
Aix	Salle des fêtes	Rue Gaston Vérité	Mardi (1/3)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Attiches	Maison de l'Enfance	Place de la Fontenelle	Vendredi	Virginie Guilbert	06 43 58 14 17
Auchy-lez-Orchies	Médiathèque	Rue du pont	Mercredi (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Avelin	Maison de la Petite Enfance	29 rue Château d'Has	Lundi	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Bachy	Garderie	10 rue du Maréchal Foch	Mercredi	Anne Kherbouche	06 79 52 41 77
Bersée	Garderie	133 rue Saint Nicolas	Jeudi	Virginie Guilbert	06 43 58 14 17
	Médiathèque	12 place Alexander			
Bouvignies	Salle du Manoir	Rue Dombrée	Mardi (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Camphin-en-Carembault	Salle polyvalente	Place de l'Eglise	Vendredi	Cécile Renard	06 43 57 39 22
Cappelle-en-Pévèle	Salle polyvalente	Rue de la Larderie	Vendredi	Anne Kherbouche	06 79 52 41 77
Chemy	Médiathèque	Centre culturel Louis Malle 8 rue de la Mairie	Lundi	Cécile Renard	06 43 57 39 22
Coutiches	Salle réunion - Mairie	Route Nationale	Coutiches (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Cysoing	Multi-accueil	Impasse du Vieux Collège 15 rue François Philippe	Lundi Mercredi	Camille Laloux Guilbert	03 20 05 15 96
Ennevelin	Ecole, salle des poussins	Rue Jean Moulin	Mardi	Anne Kherbouche	06 79 52 41 77
Gondecourt	Salle polyvalente	Rue Désiré Ringot	Jeudi	Cécile Renard	06 43 57 39 22
Landas	Salle polyvalente	Rue du Général de Gaulle	Vendredi (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Nomain	Salle Louette	Rue Jean Lebas	Vendredi (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Mons-en-Pévèle	Garderie	81 rue de la Place	Lundi	Virginie Guilbert	06 43 58 14 17
Mouchin	Garderie - Complexe Alexandre Monnet	128 route de Saint Amand	Lundi	Anne Kherbouche	06 79 52 41 77

Orchies	Multi-accueil	Zone des 3 Bonniers Marins	Lu, Ma, Je, Ve	Aurélie Coulon	06 31 33 10 24
Ostricourt	Halte garderie	251 rue du Maréchal Leclerc	Mercredi	Virginie Guilbert	06 43 58 14 17
Phalempin	Salle Paul Hémerly	6 rue Léon Blum	Mardi	Cécile Renard	06 43 57 39 22
Pont-à-Marcq	Salle Denis Cordonnier	Rue Maréchal Leclerc	Jeudi	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Saméon	Salle polyvalente	Rue de la Mairie	Mardi (1/2)	Ellen Canonne	06 43 57 02 32
Templeuve-en-Pévèle		36 rue Delmer	Ma, Je, Ve	Marie Clément	06 20 66 83 77
Thumeries	Bâtiment Arts et création	Rue Faidherbe	Mardi	Virginie Guilbert	06 43 58 14 17
Wahagnies	Résidence de La Flanerie	37 rue Jules Ferry	Mercredi	Cécile Renard	06 43 57 39 22
Wannehain	Foyer associatif	8 rue de France	Jeudi	Anne Kherbouche	06 79 52 41 77

**Pour joindre l'équipe du Relais :** [relais-petite-enfance@pevelecarembault.fr](mailto:relais-petite-enfance@pevelecarembault.fr)

**Adresses mail des animatrices :**

Ellen CANONNE : [ecanonne@pevelecarembault.fr](mailto:ecanonne@pevelecarembault.fr)

Marie CLEMENT : [mclement@pevelecarembault.fr](mailto:mclement@pevelecarembault.fr)

Aurélie COULON : [acoulon@pevelecarembault.fr](mailto:acoulon@pevelecarembault.fr)

Virginie GUILBERT : [vguilbert@pevelecarembault.fr](mailto:vguilbert@pevelecarembault.fr)

Anne KHERBOUCHE : [akherbouche@pevelecarembault.fr](mailto:akherbouche@pevelecarembault.fr)

Camille LALOUX GUILBERT : [clalouxguilbert@pevelecarembault.fr](mailto:clalouxguilbert@pevelecarembault.fr)

Cécile RENARD : [crenard@pevelecarembault.fr](mailto:crenard@pevelecarembault.fr)

## Engagement des Assistantes Maternelles ou gardes à domicile

Chaque assistante maternelle ou garde à domicile qui assiste aux animations organisées par le Relais Petite Enfance s'engage à accepter et respecter cette charte.

Ce document sera fourni au professionnel de l'accueil individuel dès la première matinée d'animation afin d'être lue et signée.

Le bon déroulement des animations est fondé sur l'investissement et le respect de chaque assistante maternelle et garde à domicile et sur le respect des diverses règles.

Je soussignée (nom de l'assistante maternelle agréée ou garde à domicile), \_\_\_\_\_

-----

Déclare avoir pris connaissance de la charte du Relais Petite Enfance et s'engage à la respecter dans son intégralité.

Signature avec la mention « lu et approuvé » :





## Demandes d'autorisation

Nous soussignés: .....

Demeurant : .....

Parents de l'enfant : ..... date de naissance :.....

**Autorisons M / Mme ....., assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou garde à domicile à se rendre au Relais Petite Enfance pour participer aux ateliers d'éveil qui y sont organisés.**

Votre enfant reste sous l'entière responsabilité de son assistante maternelle ou garde à domicile.  
Il s'agit d'un service gratuit financé par la Communauté de communes Pévèle Carembault et la CAF.

N° de téléphone de parent 1 (obligatoire) : .....

N° de téléphone de parent 2 : .....

Adresse : .....

Mail : .....

**Autorisons / n'autorisons pas (rayer la mention inutile) la Communauté de communes Pévèle Carembault à utiliser et diffuser à titre gratuit, sans condition de durée, et non exclusif des photographies et des vidéos me représentant, et mes enfants, réalisées dans le cadre des activités du Relais Petite Enfance. Ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins de communication éditoriales et numériques**

Les photographies susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Publication dans les journaux dénommés « Référence(s) » et « Pévèle Eco »
- Diffusion sur les sites web suivants « [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr) » et « [www.tourisme-pevelecarembault.fr](http://www.tourisme-pevelecarembault.fr) »
- Diffusion sur les pages Facebook intitulées « Pévèle Carembault » et « Pévèle Carembault Tourisme »
- Diffusion municipale

Fait à....., le .....

Signature des parents